

**Commune d'ORVAL SUR SIENNE
FRANCAISE**

7 rue de l'Eglise

ORVAL

50660 ORVAL SUR SIENNE

Téléphone : 02.33.45.01.56

Mail : mairie@orval-sur-sienne.fr

REPUBLIQUE



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quatre septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Joël DOYERE, Maire,

Étaient présents :

M. Joël DOYERE,
Mme Françoise GOURDET, M. Philippe FREMOND, M. Henri BARBARIN,
Mme Elisabeth LEBRUN, Mme Joëlle TALBOT,
M. Romain BULEUX, Mme Marie-Louise DEROUET,
M. Richard DEROUET, M. Emmanuel FRERET, Mme Annick GARDIN,
Mme Magali GUIBET, Mme Nathalie HAREL, M. Christophe HEURTAUX,
M. Denis MULOT LES PRES.

Absent excusé :

M. Jérôme SAILLARD donne procuration à M. Denis MULOT LES PRES

Absent :

M. Jean-Marie ALRON
Mme Cynthia MACE
Mme Marine PHILIPPE

Secrétaire de séance : M. Christophe HEURTAUX

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 15 votants : 16

Convocation du lundi 31 août 2026

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal de la séance du 10 juillet 2026
- Point financier Plan Pluriannuel d'Investissement
- Convention de mise à disposition Machine à pain
- Demande de subvention
- Aménagement urbain – Proposition honoraires

- Règlement cimetières
- Droits de préemption
- Travaux
- Compte rendu de réunions
- Informations et questions diverses

78/2026 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal du conseil municipal de la séance du 10 juillet 2026 qui est approuvé **à l'unanimité**.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

M. Philippe FREMOND, conseiller municipal délégué aux finances rend compte de la réunion en présence de M. LEBEURRIER, conseiller aux décideurs locaux et des membres de la commission finances.

L'endettement de la commune devient faible, structurellement il est composé de 5 emprunts qui seront totalement amortis à l'horizon 2030.

Sur les 5 derniers exercices, la commune a fait face au remboursement de ses charges constantes, aux engagements bancaires et a dégagé des ressources disponibles pour le financement de ses programmes d'équipement. Notre commune dispose d'importantes marges de manœuvre sur son fonctionnement.

En conclusion, M. Philippe FREMOND présente un Plan Pluriannuel d'Investissement pour le mandat 2026/2033.

79/2026 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION MACHINE A PAIN

M. le Maire confirme la propriété communale du distributeur de baguettes et présente la convention pour la mise à disposition de la machine à pain entre la mairie et M. Thierry VATTIER, boulangerie de Quettreville Sur Siennne établie pour une durée de 3 ans renouvelable, à compter du 01.09.2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

-d'approuver, la convention de mise à disposition avec la boulangerie de Quettreville Sur Siennne relative à la machine à pain. Cette mise à disposition prend effet le 1^{er} septembre 2026 pour une durée de 3 ans renouvelable moyennant un loyer de 300 euros par mois. La Commune prend à sa charge les frais d'électricité liés au fonctionnement du distributeur,

-d'autoriser M. le Receveur des Finances de Coutances à faire recette des sommes liées à cette opération,

-d'autoriser M. le Maire à signer tout acte et documents en relation avec cette opération et notamment la convention de mise à disposition.

80/2026 – DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire présente l'association de production audiovisuelle « la nouvelle bobine » fondée par deux étudiantes en cinéma à l'institut image et son Paris Ouest. Mme Sarah POTTIER, présidente de l'association en résidence à ORVAL SUR SIENNE a adressé une demande de subvention à la commune.

Après échange, les membres du Conseil Municipal, partagent ce projet ambitieux et souhaitent prolonger les échanges pour réfléchir à un éventuel accompagnement.

81/2026 – AMENAGEMENT URBAIN – PROPOSITION HONORAIRES

La SARL d'Architecture DSN/Dupont Nicolay propose d'établir l'étude de faisabilité pour l'aménagement de 2 parcelles d'environ 550 m² et 2 700 m², rue du Pois de Senteur.

Les missions, visite des sites, réunions de cadrage, étude capacitaire de plan de composition d'ensemble et établissements de pièces graphiques de l'étude s'élèvent à 2040 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. Le Maire à signer le devis de la SARL Architecture DSN pour l'aménagement urbain rue du Pois de Senteur pour un montant de 2 040 €.

82/2026 – REGLEMENT CIMETIERES

Le Conseil municipal valide la proposition de règlement qui sera affiché aux portails de nos 3 cimetières.

83/2026 DROITS DE PRÉEMPTION

Vente M. MENARD Adrien Mme DELAFOSSE Margot / Mme. MAHAUT Jeanne M. FROMENTIN Mathieu

M. le Maire annonce au Conseil Municipal la vente de la maison de M. MENARD Adrien et Mme DELAFOSSE Margot. Cette vente est soumise au droit de préemption, parcelles cadastrées A879 d'une superficie totale de 1 308 m², située 28 rue de la Voie Royale ORVAL 50660 ORVAL SUR SIENNE, au profit de Mme MAHAUT Jeanne et M. FROMENTIN Mathieu domiciliés 2 passage de la poissonnerie 50200 COUTANCES (Manche).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que la commune d'ORVAL SUR SIENNE renonce à faire valoir son droit de préemption pour cette vente.

TRAVAUX

Extension de l'atelier communal

Le projet d'agrandissement de l'atelier se concrétise.

Voirie

Le coût des travaux de voiries a augmenté de 8 à 40%. Rediscutions en cours avec les entreprises.

Restructuration église de Montchaton

La prochaine réunion de chantier à l'église de Montchaton est fixée le vendredi 18 septembre à 10h30.

Bathymétrie station d'épuration

Sondage de 2 bassins du lagunage en prévision du curage par l'entreprise AQUASOL.

Forêt communale

Travaux de débroussaillage d'un cloisonnement sur deux de notre parcelle forestière par l'entreprise SERPE.

Sdem

Une demande du SDEM Syndicat Départemental d'Energie de la Manche est arrivée en mairie pour une alimentation électrique privée, rue du Dernier Sou.

COMPTE RENDU DE REUNIONS

M. Henri BARBARIN a assisté à la réunion « sécurité routière » : le tableau de l'accidentalité sur notre département est assez sombre. Il fait état de 45 décès en 2025. Il est, à ce jour, de 17 décès suite à un accident de la route au 15 juillet 2026. Deux problématiques principales :

- passagers vulnérables (trottinettes, gyropodes...)
- conduites addictives (alcool, drogue, vitesse)

Pour lutter contre cet état de fait, l'Etat met en place des opérations de contrôles et des aménagements d'infrastructures. Il y a nécessité cependant d'un travail plus collectif avec notamment les élus qui peuvent faire remonter les situations à risques locales.

La priorité de la rentrée portera sur les trottinettes électriques avec notamment le port obligatoire du casque et du gilet fluo.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Aliénation de chemin

L'enquête publique concernant l'aliénation d'un chemin rural à Montchaton se déroulera du lundi 14 septembre au lundi 28 septembre.

Pique-Nique Citoyens

Succès du pique-nique citoyen le dimanche 06 septembre.

Repas des aînés

Le dimanche 04 octobre un repas rassemblera les aînés de la commune d'ORVAL SUR SIENNE.

Fin de la séance à h

Prochaine séance de Conseil Municipal le vendredi 02 octobre 2026
à 20h30 salle de la mairie d'ORVAL

A ORVAL SUR SIENNE, Le 04 septembre 2026
Secrétaire de séance